



## Conseil de sécurité

Soixante-sixième année

**6580<sup>e</sup>** séance

Lundi 11 juillet 2011, à 15 heures  
New York

*Provisoire*

---

<i>Président :</i>	M. Wittig . . . . .	(Allemagne)
<i>Membres :</i>	Afrique du Sud . . . . .	M. Crowley
	Bosnie-Herzégovine . . . . .	M. Vukašinović
	Brésil . . . . .	M. Fernandes
	Chine . . . . .	M. Wang Min
	Colombie . . . . .	M. Osorio
	États-Unis d'Amérique . . . . .	M. Dunn
	Fédération de Russie . . . . .	M. Panin
	France . . . . .	M. Bonne
	Gabon . . . . .	M. MOUNGARA MOUSSOTSI
	Inde . . . . .	M. Hardeep Singh Puri
	Liban . . . . .	M. Salam
	Nigéria . . . . .	M. Onemola
	Portugal . . . . .	M. Vaz Patto
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord . . .	M <sup>me</sup> Sheard

### Ordre du jour

Admission de nouveaux Membres

Note du Secrétaire général (S/2011/418)

---

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-506.



*La séance est ouverte à 15 h 15.*

**Adoption de l'ordre du jour**

*L'ordre du jour est adopté.*

**Admission de nouveaux Membres**

**Note du Secrétaire général (S/2011/418)**

**Le Président** (*parle en anglais*): Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Dans une lettre datée du 9 juillet 2011 adressée au Secrétaire général, le Président de la République du Soudan du Sud a présenté la demande d'admission de son pays à l'Organisation des Nations Unies. Cette lettre figure en annexe à la note du Secrétaire général publiée sous la cote [S/2011/418](#).

Conformément aux dispositions de l'article 59 du règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, à moins que le Conseil n'en décide autrement, le Président du Conseil renvoie la demande d'admission à l'examen du Comité d'admission de nouveaux Membres. En conséquence, si je n'entends pas de proposition contraire, je vais renvoyer la demande d'admission de la République du Soudan du Sud au Comité d'admission de nouveaux Membres pour qu'il l'examine et fasse rapport à ce sujet.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

Je propose que le Comité d'admission de nouveaux Membres se réunisse dans la salle du Conseil de sécurité, immédiatement après la présente séance, en vue d'examiner la demande d'admission de la République du Soudan du Sud à l'Organisation des Nations Unies.

*La séance est levée à 15 h 20.*